

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Franceville/Journée internationale des forêts : en savoir plus sur leur utilité

Nadège ONTOUNOU  
Franceville/Gabon

**S**OUS le thème “Les forêts pour la santé et le bien-être”, la Journée internationale des forêts, qui a lieu chaque 21 mars, a été célébrée en différé le 7 avril dernier à Franceville. À cette occasion, le directeur provincial des Eaux et Forêts du Haut-Ogooué, le colonel Guy-Serge Boudiala Bounou, a animé une conférence de presse au gouvernement de Franceville, en présence des autorités administratives locales, des chefs d'établissements scolaires de la place ainsi que de plusieurs élèves des lycées et collèges. Le colonel Boudiala a démontré les fonctions économiques, environnementales et sociales des forêts, ainsi que “l'importance vitale de la préservation des forêts, d'autant que les forêts procurent à l'homme l'emploi, les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la lutte contre les change-

ments climatiques, la protection des catastrophes naturelles, l'assainissement environnemental, etc.”.

La gestion responsable et durable des forêts, c'est l'autre thématique qui a été présentée par Vianney Nama, président de la chambre provinciale de la jeunesse. Le Pr Nicaise Lepengue, enseignant chercheur à l'USTM, a, lui, exposé sur “la préservation des forêts”. Tout cela, en présence du gouverneur Jacques Denis Tsanga. Deux actes importants ont marqué cette célébration en différé.

Deux actes importants ont marqué cette célébration en différé. D'abord le planting des arbres emblématiques du Gabon sur la place des fêtes, tels que le Kévazingo ou l'Azobé qui est une essence phare pour les traverses des chemins de fer.



Photo: Nadège Ontounou

Geste de planting lors de la journée de la forêt à Franceville.

D'abord le planting des arbres emblématiques du Gabon sur la place des fêtes, tels que le Kévazingo ou l'Azobé qui est une es-

sence phare pour les traverses des chemins de fer. Ensuite, la visite de la forêt du site Ebala-Epila, qui a permis

aux élèves et aux visiteurs de toucher du doigt les essences et d'en savoir plus sur leur utilité et nature.

Le clin d'œil de *Lybek*



## Oyem : ouverture de la Chambre provinciale artisanale du Woleu-Ntem



Photo: Gérard Minko

Le bureau de la chambre provinciale artisanale du Woleu-Ntem.

Gérard MINKO  
Oyem/Gabon

**U**NE mission de hauts cadres du ministère du Commerce, des Petites et moyennes entreprises, chargé de l'Entrepreneuriat national et de l'Économie sociale vient de séjourner dans la province du Woleu-Ntem. But : procéder à l'installation des 5 élus de la

Chambre provinciale des métiers de l'artisanat du Woleu-Ntem, après un an d'inactivité.

La délégation conduite par le directeur général de l'Artisanat, M. Nzatsi Moussavou, assisté de la directrice générale de la Chambre des métiers de l'artisanat du Gabon (CNMAG), Rachel Ebaneth, a d'abord été reçue par le maire de la commune d'Oyem, Christian Abessolo Mengey.

Avant de présider une séance de travail avec les artisans du Woleu-Ntem à qui le bureau provincial a été présenté. L'assistance a été édictée sur le bien-fondé de la mise en place d'une représentation de la chambre artisanale à Oyem. La visite à la “Maison de l'artisan” d'Oyem, au quartier Angone, dans le 1er arrondissement, a permis, au final, de s'imprégner de l'état d'avancement des travaux en cours.

À noter que le bureau provincial de la CNAMG a reçu du matériel informatique réceptionné par le directeur provincial du Commerce.

La création de la Chambre nationale des métiers de l'artisanat du Gabon remonte à 2017. Elle est née de la volonté personnelle du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, de faire de l'artisanat un levier de développement inclusif pour lutter contre la précarité.